



ENFIN !!

Il aura fallu pas moins de 84 jours et 6 séances pour que le CSEE TGI soit en état de fonctionner. Mais on y est ! Avec une secrétaire et une trésorière CFDT, un secrétaire adjoint CFTC, et un trésorier adjoint CGT, le Bureau a été désigné. Les commissions ont également pu être constituées. **FOCom** regrette juste qu'elles n'aient pas pu l'être dès la séance précédente.

Nouveauté due aux ordonnances Macron, le CSEE TGI a également désigné une référente en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Cette nouveauté est plutôt une bonne chose, même si ça ne remplacera pas en terme de moyens, la commission «Égalité Professionnelle» des anciens CE (supprimée par Orange et l'accord du 13 mai 2019).

Fragile équilibre...

Hélas, tout ne s'est pas parfaitement bien passé pour autant. SUD, bien que 3^{ème} OS, ne siège notamment pas au Bureau, sa candidate semblant ne pas convenir aux critères imposés par CFDT.

De la même façon, une grande majorité d'élu·es souhaitait la création d'un poste de second secrétaire adjoint en charge de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (poste obligatoire dans les CSEE couvrant plus de 6 000 salariés, ce qui n'est pas le cas de TGI, mais de peu). Ce poste devait permettre à la CFE-CGC d'entrer au Bureau et d'en partager les responsabilités. La Direction a, dans un premier temps, déclaré ce poste comme contraire à la Loi avant de se rétracter et de déclarer qu'elle le contesterait en justice. Plus surprenant, la CFDT a menacé de démissionner du Bureau si ce poste était créé ! Au final, une courte majorité d'élu·es a malheureusement cédé à ce chantage, manifestation peu fondée sur la défense de vos intérêts : il manquait seulement 2 voix pour approuver la création de ce poste. **FOCom** a soutenu cette proposition, et regrette ce choix qui aurait donné à notre CSEE une structure plus solide, et une crédibilité enfin détournée des guéguerres partisans. Encore une belle occasion manquée !

En l'état donc, les organisations syndicales au Bureau totalisent 15 voix sur 31... un fragile équilibre, sans majorité stable constituée.

Même constat pour les commissions où, **pour la première fois dans l'histoire des représentants du personnel à Orange depuis 2005, la CGT, CFTC et FOCom n'ont pas été autorisées par les deux premières organisations syndicales à siéger dans toutes les commissions**. Quand on sait que le travail des commissions est uniquement de préparer les dossiers pour que les séances de CSEE soient efficaces, pourquoi prendre à nouveau le risque d'une mésentente en écartant certains ? Décidément, cette instance ne se facilite pas la tâche.



Au boulot !

Cela dit, l'équipe est en place, et a du pain sur la planche ! La définition du budget pour vos prestations ASC⁽¹⁾ 2020 doit être votée dès que possible. Mais avant tout, il reste un Système d'Information à mettre en place ! Nous avons tous remarqué que l'ancien site web, vieillissant n'a pas survécu au passage du CE vers le CSEE. Reste que les 3 mois perdus sans Bureau effectif n'ont pas permis d'avancer ni sur le cahier des charges, ni sur l'appel d'offres, et donc encore moins sur la mise en œuvre. **FOCom**, même sans être au Bureau, ne ménagera pas ses efforts dans les commissions pour contribuer à démarrer vos prestations rapidement; le plus sage étant de s'appuyer sur les prestations passées, avec un budget éprouvé.

⁽¹⁾ **ASC** : Activités Sociales et Culturelles

Immobilier TGI : des non-dits

A la lecture du panorama des projets immobiliers sur notre périmètre, **FOCom** s'étonne de ne pas voir apparaître quelques sites mentionnés en septembre dernier, et pourtant concernés par des salariés TGI : Villeneuve d'Ascq, Lyon, Pessac, Paris Bonne-Nouvelle, Olivier de Serres ou Archives.

À **Lannion**, un droit d'alerte a été émis par les élus CSSCT le 12 février, après avoir constaté des poussières de béton dans le bâtiment FA auxquelles des salariés sont exposés. **FOCom** regrette que cette alerte ne soit pas évoquée dans le dossier.

Pour les salariés de **Guyancourt**, le projet SQY2022 persiste dans son sous-dimensionnement des places de parking, malgré nos remarques **FOCom** : 285 places pour 1 276 salariés concernés, 5 places pour véhicules électriques contre 10 aujourd'hui, ... C'est insuffisant.

Pour **Belfort**, **FOCom** salue l'effort de concertation du personnel porté par la Direction de site. Il reste néanmoins des points de vigilance concernant la surface utile nette bureau, la taille des plateaux projet, l'isolation phonique, la gestion des serveurs locaux, ... L'aménagement de locaux provisoires pendant la période de travaux est également un sujet d'inquiétude.

D'autres sites présentent des problèmes en matière de locaux ASC : Sur **Meylan**, le nouveau projet ne semble prévoir aucun espace dédié, alors que l'existant affiche environ 150 m² de salles et bureaux. A **Rennes**, les 266 m² de Clos Courtel sont supposés déménager à Atalante, la situation était assez tendue mais semble s'améliorer avec le déménagement de la médiathèque. A **Blagnac**, une nouvelle convention d'occupation des locaux est attendue, pour sortir du conflit avec l'ASEL.

Portefeuilles au carton !

Deux responsables de portefeuille innovation sont venus en séance pour présenter leur stratégie : Identity, Personal Data & Security Innovation (Laure JOUFFRE), et Transformation digitale des entreprises (Vincent BRUNET). Exercice difficile, dans un contexte de mise en place des attendus du projet Vanille. Mais exercice rendu encore plus compliqué par la Direction RH de TGI, qui a recommandé aux intervenants de NE PAS préparer de dossier spécifique pour notre instance.

Résultat : **les présentations proposées n'affichent aucun volet social, les informations**

données sont lacunaires, manquent de consistance. Jusqu'à un transparent malheureux associant la photo de 2 femmes au mot « simplicité » (naïves ?), contre 2 hommes visiblement plus concernés. Ce raté a été unanimement qualifié de « communication sexiste ».

FOCom remercie néanmoins les deux responsables de portefeuille ainsi envoyés « au carton », qui se sont volontiers prêtés à cet exercice particulier. Nous invitons par ailleurs la direction RH de TGI à sortir de ce minimalisme dans le dialogue social, pour préférer plus de transparence.

Décisions... Des scissions ?

« Les élus mandatent le Bureau pour préciser le mot 'CSEE' dans l'objet des mails » [...] « Les élus mandatent le Bureau pour décoller l'affiche actuellement collée sur la porte de la médiathèque des locaux ASC d'Orange Gardens, puis en préparer une nouvelle » : deux exemples de décisions ridicules adoptées en séance, sur fond de défiance et de guerre d'égo entre délégations syndicales siégeant ensemble au Bureau !

FOCom n'a pas souhaité nourrir ces bien tristes (et longs !) débats. Nous espérons juste que chaque délégation, chaque élu-e, saura retrouver très vite la hauteur de vue et le sens commun, pour que les prochaines semaines soient consacrées en priorité à de vraies décisions structurantes, au service de vrais sujets qui concernent tout de même celles et ceux qui leur ont donné mandat : vous !

VOS CONTACTS FOCOM

CHEVALIER J-Philippe	OLN, Belfort	06 71 58 01 14
FLAMANT Eric	OLS, Caen	06 30 09 70 00
BATAILLE Guillaume	OLS, Chatillon	06 78 46 38 86
PETERS Juventin	OLS, Guyancourt	06 87 25 26 91
PERRUFEL Micheline	OLS, Cesson	06 07 10 19 19
DOUSSON Christophe	OLN, Lannion	06 89 14 59 87
ETIENNE Régine	OT, Blagnac	06 31 61 01 49

Marre du papier ? Abonnez-vous !

<http://je-m-abonne.focom-imtw.fr>



J'adhère !

Votre meilleur défenseur

<http://www.focom-orange.fr>



téléchargez nos tracts
<http://bit.ly/inFOce-IMTW>